

AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE



AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Les risques de situations d'urgence à moyenne ou grande échelle en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale resteront élevés en 2009. La Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad continuent à connaître des situations politiques et socio-économiques volatiles, alors que la malnutrition hante toujours les pays du Sahel et que les situations d'urgence – épidémies de choléra et de méningite, inondations – se succèdent dans la région. Les effets du prix élevé des produits alimentaires à travers la région pourraient aggraver encore les risques pour des pays en situation déjà précaire et pour les groupes vulnérables.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Au niveau régional, l'UNICEF est chef de groupe pour la nutrition ainsi que pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène et membre des groupes consultatifs sur la santé et la protection sociale.

Renforcement des opérations de secours : le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale de l'UNICEF fournira un soutien technique et opérationnel aux Bureaux de pays et à leurs partenaires (en menant des exercices de simulation interinstitutions et en planifiant la préparation aux urgences et opérations de secours) afin de renforcer leur préparation. En cas de situation d'urgence à évolution rapide, des ressources humaines supplémentaires de crise seront acheminées très rapidement pour y faire face. On accordera également les approvisionnements essentiels et les crédits relais nécessaires accordés.

Survie de l'enfant et nutrition : le Bureau régional continuera à renforcer au niveaux régional et national la coordination et les synergies interinstitutions, et à encourager les institutions de l'ONU et les organisations humanitaires partenaires à rendre compte de leurs activités en accord avec les engagements pris au Comité permanent interinstitutions sur la question d'une mise en œuvre effective. Au Burkina Faso, au Cameroun et au Togo, le Bureau régional se concentrera sur le traitement de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans et sur la prévention de la malnutrition chez les moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes.

Santé : le Bureau régional se donne pour objectif de réduire la morbidité et la mortalité dues à la méningite en renforçant la préparation aux interventions et à la lutte contre les épidémies de méningite dans les pays d'Afrique de l'Ouest situés dans la « ceinture de la méningite ».

Eau, assainissement et hygiène : le Bureau régional continuera à renforcer la coordination et les synergies entre institutions de l'ONU et organisations humanitaires partenaires et à les encourager à rendre compte de leurs activités en accord avec les engagements pris au Comité permanent interinstitutions. Le Bureau mettra également au point un plan intégré de lutte contre les épidémies de choléra, pour en atténuer l'impact, réduire leur occurrence et leur incidence et améliorer les interventions d'urgence dans les foyers les plus actifs au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale Besoins financiers pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Renforcement des opérations de secours	2 600 000
Survie de l'enfant et nutrition	11 011 594
Santé (préparation aux interventions contre les épidémies de méningite)	1 280 000
Eau, assainissement et hygiène	13 382 580
Éducation	900 000
Protection de l'enfance	724 700
VIH et sida	260 000
Total**	30 158 874

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.



Éducation : le Bureau régional continuera à renforcer et à élargir son soutien aux efforts faits par les pays de la région pour planifier et mettre en œuvre les interventions adéquates requises par les situations d'urgence. Capacités et partenariats seront consolidés par des formations interinstitutions, la création d'un tableau des organisations mobilisables en cas d'urgence et la surveillance des effets des prix élevés des aliments sur les systèmes d'éducation ainsi que sur le développement et l'apprentissage des enfants.

Protection de l'enfance : le Bureau régional appuiera les Bureaux de pays (qui ont adopté l'approche de groupe thématique) à ancrer plus solidement la protection de l'enfance au sein du groupe pour la protection sociale et continuera à favoriser la coordination et la collaboration transfrontalières et au niveau sous-régional pour les interventions de protection de l'enfance dans les pays du fleuve Mano, ceux de la région des Grands Lacs ainsi qu'au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad. Le Bureau régional se concentrera non seulement sur le renforcement de ses propres capacités, mais aidera également les partenaires gouvernementaux, les ONG nationales et internationales partenaires de cinq pays à établir leurs propres capacités de mener des opérations de secours en cas d'urgence.

VIH et sida : le Bureau régional interviendra auprès des réfugiés et des communautés qui les accueillent au Cameroun, populations de plus en plus vulnérables face au VIH et au sida ; offrira à 3000 dispensateurs de services, bénévoles et préposés à l'éducation par les pairs la formation nécessaire pour qu'ils sensibilisent les communautés à la transmission mère-enfant du VIH, les mobilisent en faveur des orphelins et des enfants vulnérables et dotent les adolescents et les jeunes d'aptitudes à la vie quotidienne.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La situation de la province du Pool, la région la plus touchée par les conflits armés qui ont ébranlé le Congo pendant une décennie, est en train d'évoluer progressivement. Les incidents avec les membres des milices ont diminué, ce qui a permis au Pool de participer en 2008 aux élections locales. Ces tendances confirment un retour progressif vers la paix et la réintégration du Pool sur la scène politique nationale. Cependant, l'accès aux services sociaux reste d'une grave faiblesse avec, pour conséquence, la propagation régulière des maladies hydriques, ce qui continue d'avoir un impact négatif sur la santé et l'état nutritionnel des enfants et des femmes. D'autres secteurs, voisins du Pool, sont périodiquement confrontés aux épidémies de choléra à cause de l'utilisation de puits non protégés, de l'eau de pluie et de rivières comme source principale d'eau de boisson et de l'absence de systèmes d'assainissement. Le soutien de l'UNICEF porte sur la restauration/construction des installations d'eau et d'assainissement dans les centres de santé et dans les écoles, la nutrition au niveau local, la prévention et le traitement de la malnutrition et la communication en vue de modifier les comportements.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF a établi des partenariats avec des ONG et des organisations confessionnelles pour mener des évaluations, réaliser des interventions en faveur de la nutrition, encourager l'enregistrement des naissances et organiser des activités de communication au niveau local. Les interventions d'urgence de l'UNICEF sont totalement intégrées dans la Coopération des Programmes de pays. Il n'existe pas de mécanisme de groupe en place.

Santé et nutrition: l'UNICEF administrera de la vitamine A et distribuera des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée à au moins 10 400 enfants de moins de cinq ans et à 2 480 femmes enceintes/allaitantes (80 % de la population visée); il distribuera des comprimés vermifuges à au moins 9 200 enfants âgés de 6 à 59 mois (80 % de la population visée); il administrera des suppléments en fer pour la prévention de l'anémie et assurera l'accès au traitement préventif intermittent du paludisme à l'intention d'au moins 2 480 femmes enceintes/allaitantes (80 % de la population visée); il assurera un traitement de la malnutrition à l'échelle locale pour au moins 500 cas (50 %) et soutiendra l'accès d'au moins 60 % des foyers à des informations pratiques sur la prévention des maladies infantiles et veillera à la détection précoce des complications en vue d'un transfert dans un centre de santé.

Eau, assainissement et hygiène: l'UNICEF pourvoira en eau potable et en installations sanitaires 5 000 personnes dans les districts de Goma, Tsé Tsé et Mindouli en construisant/restaurant des puits; il construira un réservoir renforcé pour 12 000 personnes (37 % de la population visée) à Loudima (province de Bouenza); il construira dix groupes de latrines (trois cabines chacun) pour les besoins de 750 personnes dans les districts de Goma, Tsé Tsé et Mindouli; il sensibilisera aussi la population aux pratiques les plus essentielles en matière d'hygiène et d'assainissement.

Éducation: l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires à 7 000 enfants des écoles primaires; il soutiendra la restauration de 10 écoles y compris la mise en place d'installations d'eau et d'assainissement dont bénéficieront 3 000 écoliers; il assurera la formation de 150 enseignants dans le domaine de l'éducation de base et les formera aux activités d'aptitude à la vie quotidienne en accordant une importance particulière aux habitudes liées à l'hygiène et à l'eau; il assurera des cours de rattrapage pour 600 élèves, principalement pour les filles; et il distribuera également des aliments d'appoint et des vermifuges dans les écoles pour 1 000 enfants en ayant besoin.

Protection de l'enfance: l'UNICEF soutiendra des campagnes en faveur de l'enregistrement des naissances ainsi que des activités de sensibilisation au profit de 6 000 enfants (17 %) dépourvus de certificat de naissance et mettra en place dans les écoles et les congrégations religieuses des activités de mobilisation sociale contre la violence sexuelle.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	1 124 077
Eau, assainissement et hygiène	750 043
Éducation	310 000
Protection de l'enfance	450 000
Total**	2 634 120

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

CÔTE D'IVOIRE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis cinq ans a eu des conséquences très négatives sur la situation des enfants et des femmes, particulièrement dans les régions Nord et Ouest du pays, les plus touchées par la guerre. Au cours de la période de transition vers la reconstruction et la relance du développement économique, une période capitale, il convient de s'intéresser tout particulièrement aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF dirige les groupes thématiques pour la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, pour l'éducation et la nutrition et il participe activement aux groupes santé, suivi et évaluation, préparation aux urgences et opérations de secours. Quelque 375 000 enfants de 0 à 17 ans et 50 000 femmes enceintes ou allaitantes bénéficieront des interventions de l'UNICEF en 2009.

Santé et nutrition : l'UNICEF réhabilitera 61 établissements de soins primaires et un hôpital régional desservant 532 864 habitants ; fournira des médicaments essentiels, de la vitamine A et des comprimés vermifuges, des vaccins, des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, des aliments thérapeutiques, du matériel anthropométrique et de l'équipement pour les accouchements. L'UNICEF formera également 8000 agents de santé à plusieurs spécialités ainsi que 150 auxiliaires de santé et 3800 agents de santé communautaires.

VIH/sida : l'UNICEF améliorera les services sociaux disponibles en fournissant des trousseaux d'équipement médical approprié, en formant des travailleurs sociaux et agents de santé ainsi que des « éducateurs par les pairs », en renforçant les partenariats.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF mettra sur pied 100 équipes de surveillance de la qualité de l'eau et des épidémies de choléra et formera les communautés à risque au contrôle de la qualité de l'eau ainsi qu'à la prévention et à la lutte contre les épidémies de choléra au bénéfice de 100 000 personnes. Il appliquera un programme d'information, d'éducation et de communication sur l'hygiène ; et réhabilitera ou construira 50 puits et 50 installations sanitaires adaptées dans les zones péri-urbaines à risque.

Éducation : l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires essentielles et des trousseaux de jeux à 6000 enfants déplacés et touchés par la guerre (30 % du total de la population déplacée) ; formera 120 enseignants du primaire ; construira 20 structures provisoires à fonction d'écoles et de salles de classes permettant d'accueillir 6000 enfants du primaire.

Protection de l'enfance : l'UNICEF s'efforcera de protéger toutes les victimes déclarées de violence sexiste contre de nouvelles agressions et leur fournira des soins et un soutien adaptés dans les domaines psychosocial, médical et juridique et il améliorera la capacité de ses partenaires à prévenir et réduire le risque de violence sexiste.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	4 653 000
VIH/sida	402 000
Eau, assainissement et hygiène	800 000
Éducation	720 637
Protection de l'enfance	1 177 000
Total**	7 752 637

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

GUINÉE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Le bien-être et les conditions de vie des enfants et des femmes se sont détériorés dans l'ensemble de la Guinée du fait du conflit qui fait rage dans les pays voisins (Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone) depuis une dizaine d'années, de l'afflux de plus de 100 000 réfugiés et des troubles qui ont eu lieu en 2006, 2007 et 2008, ainsi que de la hausse des prix des produits alimentaires.

D'après les estimations, quelque 50 000 enfants sont atteints d'une forme ou d'une autre de malnutrition aiguë. Moins de 10 % de la population a accès à des services de santé de base et ce sont les maladies qui pourraient être évitées ou facilement traitées qui continuent de faire le plus de victimes parmi les femmes et les enfants guinéens, le paludisme, la rougeole, les infections respiratoires aiguës et la malnutrition demeurant les principales causes de mortalité. Bien que près de 70 % de la population ait accès à des sources d'eau potable améliorées, d'importantes disparités existent entre les villes et les campagnes. De nombreux enfants pâtissent des migrations et sont victimes de la traite, du fait de la pauvreté et de l'instabilité sociale et politique.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF dirige le groupe eau, assainissement et hygiène, co-dirige le groupe protection et est membre actif du groupe santé dirigé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du groupe sécurité alimentaire qui relève de la responsabilité de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'UNICEF coordonne les questions de nutrition en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM).

Santé et nutrition : l'UNICEF apportera son soutien à 25 centres d'alimentation thérapeutique et 50 nouveaux centres de traitement nutritionnel ambulatoire qui prendront en charge quelque 50 000 enfants atteints de malnutrition ; formera 50 professionnels de la santé au traitement de la malnutrition sévère ; achètera des suppléments de vitamine A et des médicaments antiparasitaires et les administrera à tous les enfants de moins de cinq ans.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF assurera l'accès d'un million de personnes à l'eau salubre et à des installations sanitaires selon un dispositif d'intervention décentralisé aux niveaux familial et communautaire ; promouvra le traitement des eaux des ménages et des mesures d'hygiène alimentaire et d'hygiène individuelle et collective ; et renforcera la coordination entre les différents protagonistes de la lutte contre le choléra.

Éducation : l'UNICEF fournira à 7300 enfants déplacés ou touchés par la guerre et 300 enseignants et éducateurs de programmes préscolaires du matériel scolaire de base, des coffrets « écoles en boîte », des coffrets de loisirs et de développement de la première enfance ; formera 300 enseignants du primaire et éducateurs de programmes préscolaires ; remettra en état des écoles et construira 50 écoles ou salles de classe temporaires qui accueilleront 2500 élèves du primaire.

Protection de l'enfance : l'UNICEF veillera à ce qu'une réponse rapide soit apportée aux besoins des populations les plus vulnérables afin d'atténuer les conséquences physiques, psychologiques, juridiques et administratives qu'ont les situations de crise sur les enfants et les femmes ; développera et équipera les espaces adaptés aux enfants qui existent déjà ; formera des enseignants expérimentés aux soins psychosociaux et fournira des méthodes d'évaluation rapide afin de mieux répondre à la violence et aux sévices ; apportera son soutien à la localisation et au regroupement des familles et à la réinsertion des enfants séparés de leur famille ; appuiera l'élaboration d'une base de données sur les enfants et les femmes victimes de situations de crise.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	4 348 251
Eau, assainissement et hygiène	855 000
Éducation	265 630
Protection de l'enfance	535 000
Total**	6 003 881

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

GUINÉE-BISSAU

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La Guinée-Bissau est un pays en situation d'après conflit qui n'a pas encore émergé complètement d'une décennie d'instabilité politique. La destruction des infrastructures sociales provoquée par la guerre civile de 1998–1999 a été aggravée par l'absence ultérieure d'investissements dans les secteurs public et privé, ce qui a causé une poursuite de la détérioration des quelques infrastructures encore en place. Les problèmes budgétaires du gouvernement mènent de manière récurrente au non-paiement des fonctionnaires, ce qui a un effet négatif sur la disponibilité du petit nombre de services sociaux, qui sont par ailleurs de médiocre qualité. Cet état de fait a des conséquences particulièrement graves pour les groupes les plus vulnérables : enfants, adolescents et femmes. Le gouvernement ne dispose pas des ressources humaines et financières requises pour investir dans le développement du pays et des efforts énormes seront nécessaires pour améliorer la situation socio-économique.

Les résultats de la dernière enquête en grappes à indicateurs multiples (MICS), menée dans le pays en 2006, indiquent une hausse de la mortalité infantile et un accès très réduit à l'enseignement primaire. La contamination de l'environnement par des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre est devenue une « urgence oubliée ». L'augmentation récente du trafic de drogue et les taux de chômage élevés rendent les adolescents et les autres jeunes particulièrement vulnérables. Le choléra est endémique dans le pays. Depuis mai 2008, la Guinée-Bissau est ravagée par une épidémie massive avec, au 2 novembre de cette année, 13 327 cas enregistrés et 218 victimes (un taux de mortalité de 1,6 %).

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF est chef de groupe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation et la protection; il préside également le groupe des partenaires dans le domaine de l'éducation. En 2009, on prévoit que les programmes soutenus par l'UNICEF bénéficieront à au moins 918 000 enfants et adolescents (dont 272 000 enfants de moins de cinq ans) et à 60 000 femmes enceintes.

Santé et nutrition : l'UNICEF achètera et distribuera 60 000 moustiquaires traitées à l'insecticide, des médicaments d'urgence essentiels, des micronutriments et des trousseaux sanitaires pour 30 dispensaires desservant 500 000 personnes; formera un personnel de santé de 60 personnes, 60 sages-femmes et 120 travailleurs de santé communautaire; soutiendra 24 centres d'alimentation thérapeutiques au bénéfice d'un minimum de 350 enfants atteints de malnutrition et formera 48 personnes au traitement de la malnutrition sévère aiguë.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF protégera les puits traditionnels des quartiers périurbains de la capitale Bissau et d'autres zones à risque; désinfectera périodiquement ces puits et améliorera les moyens de recueillir de l'eau de manière hygiénique. L'UNICEF fera la promotion du traitement de l'eau destinée à la consommation domestique et de la pratique d'un lavage des mains régulier par des campagnes de communication et de démonstration qui constituent des interventions sanitaires à bas coût et à fort impact. Un minimum de 300 000 personnes seront ainsi ciblées.

Éducation : l'UNICEF continuera à soutenir la mise au point du Plan sectoriel d'éducation et s'assurera que les stratégies définies tiennent effectivement compte des enfants et des adolescents non scolarisés. Il formera environ 500 enseignants dans les domaines suivants : aptitudes à la vie quotidienne, droits humains, égalité des sexes et éducation pour la paix; il appuiera les initiatives communautaires pour la construction d'au moins 30 établissements scolaires en renforçant les capacités locales et en fournissant des matériaux.

Sensibilisation aux dangers des mines : l'UNICEF mettra au point un manuel sur l'éducation aux risques posés par les mines à destination des écoles primaires; donnera des cours de recyclage à environ 70 enseignants déjà formés en 2004 et en formera 70 autres; communiquera par la radio et par les moyens de communication traditionnels aux communautés des messages de sensibilisation aux risques posés par les mines à des groupes d'adultes et d'enfants vivant dans les zones où sont présentes des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre. Au moins 50 000 personnes seront ciblées, dont 20 000 enfants.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	535 000
Eau, assainissement et hygiène	856 000
Éducation	535 000
Sensibilisation aux dangers des mines	156 000
Total**	2 082 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

LIBÉRIA

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Le niveau élevé de malnutrition qui prévaut actuellement chez les enfants (39,2 % souffrent de retard de croissance, 7,5 % d'émaciation et 19,2 % de déficit pondéral) a été aggravé par les prix élevés des produits alimentaires. Une évaluation interinstitutions de la sécurité alimentaire effectuée en 2008 montre que les ménages les plus pauvres ont maintenant un revenu disponible plus bas et réagissent par des mesures draconiennes, mettre leurs enfants au travail, par exemple, ou réduire leurs dépenses de santé et vendre des biens productifs essentiels, y compris animaux domestiques, équipement et outillage agricoles, pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Bien que l'accès aux services sociaux de base s'améliore, la couverture offerte par le gouvernement et sa capacité à fournir ces services restent faibles. Le paludisme représente jusqu'à la moitié des cas de maladies qui frappent les enfants, suivi par les infections respiratoires aiguës (35 %) et la diarrhée (22 %). Les ménages ont encore peu accès à des systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement – respectivement 25 % et 10 %. Une grande partie des infrastructures, du mobilier et des fournitures scolaires ainsi que du matériel pédagogique ont été détruits et n'ont pas été réparés ou remplacés.

Alors que la situation politique s'est apaisée dans deux pays voisins, Côte d'Ivoire et Guinée, l'avenir reste incertain, entre autres en raison des réactions que pourraient provoquer des prix alimentaires élevés. Les très fortes pluies dont le pays est coutumier sont accompagnées de violentes tempêtes qui détruisent souvent les infrastructures : routes, ponts, écoles, ce qui nécessite la mise en place de solutions temporaires pendant la période des réparations. L'UNICEF prendra les mesures nécessaires pour faire face à ces problèmes éventuels et pour fournir des secours d'urgence à 10 000 enfants et satisfaire rapidement aux exigences définies par les *Principaux engagements pour les enfants en situation d'urgence*.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF est l'agence chef de groupe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène et un acteur clé dans les secteurs de la santé et de la protection de l'enfance. L'UNICEF apportera une aide humanitaire à un minimum de 2,5 millions d'enfants, d'adolescents, de femmes en âge de procréer et de membres des communautés les plus touchées par les conflits et les catastrophes naturelles qui ont ravagé le Libéria.

Survie de l'enfant – (a) Santé et nutrition : L'UNICEF fournira et distribuera médicaments et équipement médical essentiels à 25 centres de santé ; distribuera 150 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide ; aidera six centres d'alimentation thérapeutique ; formera un personnel de santé de 600 personnes à la prise en charge intégrée des maladies et de la malnutrition infantiles et contribuera à l'organisation de campagnes massives pour la vaccination, la distribution de suppléments de vitamine A et de comprimés de vermifuge. Ces actions toucheront environ 2 millions de personnes, enfants, femmes et membres les plus vulnérables de la population. **(b) Eau, assainissement et hygiène :** L'UNICEF apportera de l'eau salubre et fournira des installations d'assainissement à 200 000 personnes grâce à de nouvelles technologies pour le traitement et le stockage de l'eau salubre ; développera le système des puits et les installations sanitaires et fera la promotion de programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène.

Éducation de base et égalité des sexes : L'UNICEF fournira du matériel pédagogique à 300 000 enfants du primaire et des places en salle de classe à 20 000 d'entre eux ; élargira le Programme d'enseignement accéléré à quatre comtés du pays, pour 7200 nouveaux élèves ; et distribuera du matériel scolaire à 10 000 enfants susceptibles d'avoir besoin de ce soutien éducatif d'urgence en 2009.

Protection de l'enfance : L'UNICEF renforcera ses interventions de protection sociale au niveau des familles comme des communautés au bénéfice de 10 000 enfants et adolescents parmi les plus vulnérables et les plus exposés aux sévices, à la violence, au développement du travail des enfants, au VIH/SIDA et à l'exploitation sexuelle. Ces actions viseront également à atténuer les effets négatifs de la hausse du prix des denrées alimentaires sur les 1000 ménages les plus vulnérables.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Survie de l'enfant (santé et nutrition et eau, assainissement et hygiène)	8 000 000
Éducation de base et égalité des sexes	3 035 000
Protection de l'enfance	2 060 000
Total**	13 095 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

MAURITANIE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Selon l'enquête nutritionnelle la plus récente menée en mars 2008 par le Ministère de la santé et par l'UNICEF, le taux de malnutrition globale sévère s'élève à 12 % en Mauritanie. Ce chiffre reflète d'une part la détérioration des conditions alimentaires due à un manque de disponibilité et aux difficultés d'accès aux services de base et d'autre part la faiblesse du système sanitaire pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë. Les pourcentages de la population ayant accès à une source améliorée d'eau potable et à de meilleures installations sanitaires se situent respectivement à 50,5 % et 38,2 %. En outre, la réinstallation des réfugiés mauritaniens en provenance du Sénégal exige la présence de services sociaux de base dans les zones de retour. C'est une question d'importance cruciale pour les enfants, qu'il conviendra de résoudre dans un proche avenir.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF exercera le rôle de chef de groupe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène et coprésidera les groupes consultatifs sur la santé et la protection des enfants. Les programmes appuyés par l'UNICEF porteront sur environ 500 000 enfants en 2009.

Santé et nutrition : l'UNICEF distribuera des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, des médicaments, des tablettes de vitamine A et de vermifuge ainsi que des moustiquaires imprégnées d'insecticide à 200 000 enfants âgés de moins de cinq ans ainsi qu'aux femmes enceintes représentant 90 % de la population cible. Il assurera la formation du personnel de santé dans le domaine de la prise en charge de la malnutrition aiguë et renforcera les services de vaccination dans le cadre d'une série de mesures en faveur de la survie des enfants. L'UNICEF fournira également des services de santé et de nutrition aux populations rapatriées.

Eau, assainissement et hygiène : des puits seront creusés ou remis en état ainsi que des installations sanitaires pour desservir 40 000 personnes déplacées, rapatriées ou vulnérables. En outre, l'UNICEF appuiera la promotion de programmes d'éducation sanitaire et de sensibilisation à l'hygiène dans 50 écoles et 50 communautés locales.

Éducation : près de 5000 enfants et 350 enseignants affectés par les catastrophes ou par des conflits locaux recevront les fournitures scolaires de base. L'UNICEF assurera également la remise en état des écoles et la construction de 205 écoles et salles de classe provisoires disposant d'eau potable et d'installations sanitaires.

Protection de l'enfance : l'UNICEF accordera la priorité aux groupes les plus vulnérables tels que les enfants non accompagnés, les enfants vivant ou travaillant dans la rue, les filles employées comme domestiques et les survivants d'exploitation et de sévices sexuels, soit environ un millier d'enfants.

Sensibilisation aux dangers des mines : l'UNICEF poursuivra ses activités de sensibilisation aux dangers posés par les mines et fournira une assistance à environ 1000 enfants ayant survécu à une explosion de mine ou de munitions.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	2 000 000
Eau, assainissement et hygiène	500 000
Éducation	350 000
Protection de l'enfance	250 000
Sensibilisation aux dangers des mines	100 000
Total**	3 200 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

NIGER

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La faim et la malnutrition chez les enfants sont encore un problème grave au Niger. Dans certaines régions, la malnutrition aiguë des enfants de moins de cinq ans atteint globalement le chiffre dramatique de 15,7 %. Des flambées de choléra et de méningite surviennent régulièrement, des inondations, à quoi s'ajoute l'activité de groupes armés de rebelles dans le nord du Niger qui a provoqué le déplacement d'environ 15 000 personnes. Tout cela a des répercussions négatives sur le bien-être et les conditions de vie des enfants et des femmes de tout le pays. Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans et le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés du monde : 650 décès pour 100 000 naissances vivantes.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

En 2009, l'UNICEF continuera à être le chef de groupe pour la nutrition et interviendra au bénéfice de 635 000 enfants souffrants de malnutrition. Dans les autres domaines d'intervention humanitaire, l'UNICEF se prépare à répondre aux besoins de 10 000 enfants et femmes vulnérables.

Santé et nutrition : l'UNICEF apportera son aide aux centres de nutrition thérapeutique et aux centres d'alimentation complémentaire afin de répondre aux besoins de 635 000 enfants souffrant de malnutrition (60 % du nombre estimé des enfants dans cette situation) et continuera à renforcer la surveillance de la situation nutritionnelle. Une opération d'alimentation couvrant tout le territoire national et ciblant approximativement 250 000 enfants de moins de trois ans est également prévue pour 2009. L'UNICEF fournira et distribuera les approvisionnements nécessaires à la vaccination contre la méningite de 75 000 enfants ainsi qu'aux soins à apporter à 10 000 cas de méningites et 1500 cas de choléra.

Eau, assainissement et hygiène : l'intervention de l'UNICEF couvrira les besoins d'une population de 10 000 personnes (1250 ménages), victimes soit d'inondations, soit de déplacement forcé, soit de l'épidémie de choléra. L'UNICEF fournira des équipements pour l'eau et l'assainissement et aidera à la rénovation ou à la reconstruction de 30 points d'eau et systèmes d'adduction d'eau dans 30 écoles et 10 centres de santé situés dans les zones touchées.

Éducation : l'UNICEF contribuera à la formation de 30 enseignants, 30 éducateurs communautaires et 700 parents, et appuiera de manière générale les efforts du Directeur régional d'Agadez pour scolariser tous les enfants de sa région. En cas d'inondation, l'UNICEF distribuera des coffrets scolaires et des matériaux pour édifier des salles de classe provisoires.

Protection de l'enfance : l'UNICEF envisage d'apporter son soutien aux organisations communautaires et aux ONG qui encouragent les activités génératrices de revenus dans les zones où règne l'insécurité ou qui risquent d'être frappées par des catastrophes naturelles en 2009. On prévoit actuellement d'aider 1000 ménages démunis (au profit de 5000 enfants) qui obtiendront ainsi un meilleur accès aux services sociaux essentiels.

Sensibilisation aux dangers des mines : l'UNICEF continuera à soutenir la Commission nationale pour le contrôle et la collecte des armes illégales afin de mettre au point et d'appliquer un plan d'éducation aux risques posés par les mines à destination des enfants et fondé sur des outils pédagogiques adaptés aux coutumes locales.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	12 689 148
Eau, assainissement et hygiène	800 000
Éducation	450 000
Protection de l'enfance	80 000
Sensibilisation aux dangers des mines	50 000
Total**	14 069 148

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La République centrafricaine (RCA) est un pays politiquement et économiquement instable où la pauvreté est dévastatrice et où les infrastructures sociales délivrant des prestations de base sont quasi inexistantes. Parmi d'autres facteurs, le conflit armé peut être considéré comme l'une des raisons principales de la détérioration de la situation humanitaire dans le pays. Depuis 2005, les combats entre l'armée nationale et les autres groupes armés ainsi que l'augmentation du banditisme ont conduit au déplacement d'un grand nombre de personnes à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays ainsi qu'à l'anéantissement des services sociaux de base comme la santé, l'enseignement et l'approvisionnement en eau auxquels l'accès est aujourd'hui très limité, surtout dans les zones septentrionales du pays.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF exercera le rôle de chef de groupe dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation, de l'hébergement et des articles non alimentaires. Il co-dirige le groupe de protection avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Les programmes appuyés par l'UNICEF porteront en 2009 sur au moins 487 360 personnes dont 170 200 enfants.

Santé et nutrition : l'UNICEF fournira et distribuera des médicaments essentiels de première nécessité et du matériel à 55 dispensaires ; il distribuera des moustiquaires imprégnées d'insecticide à 4000 foyers ; il assurera la formation de bénévoles locaux dans 100 villages à la gestion à domicile du paludisme, de la pneumonie et de la diarrhée ; il supportera l'organisation de campagnes de vaccination de riposte en cas d'épidémies de rougeole/fièvre jaune ; il soutiendra huit centres de récupération nutritionnelle ; il effectuera des enquêtes et des évaluations sur la nutrition dans des zones inaccessibles et mettra en place un dispositif de surveillance de la nutrition.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF fournira des articles non alimentaires pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement à 50 000 personnes touchées par les conflits ; il encouragera la construction de latrines familiales améliorées pour 3230 familles (16 150 personnes) et encouragera le traitement/stockage de l'eau salubre à domicile ; il construira de nouveaux points d'eau équipés de pompes manuelles à proximité des écoles, des installations pour se laver les mains et deux groupes de latrines à puits ventilé améliorés par école ; il encouragera également la coordination du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ; et se préparera à d'éventuelles situations d'urgence et à l'organisation des secours.

Éducation : l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires de base et des trousseaux de loisirs à 13 000 enfants déplacés et touchés par la guerre ; il formera 260 enseignants du primaire et 100 membres d'associations de parents d'élèves ; et il restaurera et équippa huit écoles primaires pour 4800 enfants.

Protection de l'enfance : l'UNICEF encouragera la démobilisation d'au moins 500 enfants soldats ; il soutiendra la réinsertion dans les communautés locales d'environ 1100 enfants enrôlés par des forces ou groupes armés ; il restaurera 80 infrastructures assurant au niveau local des services sociaux de base ; il surveillera et notifiera les violations graves des droits de l'enfant ; il soutiendra également la prévention, l'identification, la recherche de documents, la localisation, la prise en charge et le regroupement d'environ 500 enfants séparés de leurs familles.

Hébergement et articles non alimentaires : l'UNICEF effectuera des estimations concernant les besoins et surveillera la situation humanitaire de la population touchée par le conflit ; il mettra aux normes le colis hébergement/articles non alimentaires en RCA et fournira les colis appropriés à la population se trouvant dans le besoin ; il préparera le plan de distribution des articles non alimentaires en prenant en considération la perception que les populations visées auront de leurs besoins ; il surveillera et évaluera des activités des programmes ainsi que leur impact immédiat sur la population visée ; il accroîtra également la coordination du groupe pour l'hébergement et les articles non alimentaires.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	6 743 990
Eau, assainissement et hygiène	1 990 040
Éducation	1 072 900
Protection de l'enfance	1 839 400
Hébergement et articles non alimentaires	835 000
Total**	12 481 330

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Bien que la République démocratique du Congo (RDC) ait connu pendant la première moitié de l'année 2008 une accalmie des conflits de grande envergure, les besoins humanitaires se sont dans l'ensemble accrus dans tous les secteurs. Les organisations humanitaires ont pu évaluer la situation dans des régions auxquelles elles n'avaient précédemment pas eu accès. Des conflits localisés, l'insécurité, la malnutrition aiguë et les maladies ont continué de menacer la subsistance de centaines de milliers d'enfants et de leur famille. La violence à l'égard de la population civile n'a pas faibli dans l'est de la RDC et l'on continue de signaler dans les provinces du Kivu des cas de recrutement et de travail forcés, des violences sexuelles, des impôts illégaux, des occupations de domiciles et de terres et des pillages.

En plus des difficultés que continuent de poser les déplacements de population et les conflits, il ressort des principaux indicateurs que la RDC n'a pas réalisé de grands progrès dans les principaux secteurs concernant les enfants. Le taux élevé de mortalité des moins de cinq ans reste très préoccupant : un enfant sur cinq meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire. La mortalité infantile s'élève à 108 pour 1000 naissances vivantes. Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde, 1100 femmes mourant pour 100 000 naissances vivantes. Trente huit pour cent des enfants congolais de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition chronique ou de retard de croissance, les provinces du Kivu ayant le taux le plus élevé ; 13 % souffrent de malnutrition modérée ou sévère. Seules 46 % des familles de RDC ont accès à des sources d'eau potable améliorées et 30 % à des installations sanitaires adéquates. Le système éducatif se caractérise par un accès restreint (le taux brut de scolarisation des filles est de 54 %), une faible efficacité, la mauvaise qualité de l'enseignement et la vétusté des infrastructures. On estime que plus de 33 000 enfants font ou ont fait partie des forces ou des groupes armés en RDC depuis 1998. Les violences sexuelles se poursuivent dans l'est du pays à un taux alarmant. Bien que ce problème ne concerne pas toutes les régions touchées par les conflits, la concentration élevée de munitions non explosées est particulièrement dangereuse dans certaines zones.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Depuis 2006, l'UNICEF dirige cinq des dix groupes établis en RDC : nutrition, eau, assainissement et hygiène, éducation, produits non alimentaires/hébergement d'urgence et télécommunications en situation d'urgence (codirigé avec le Programme alimentaire mondial). Avec les fonds collectés grâce au présent rapport, l'UNICEF viendra en aide à environ 4 millions de femmes et d'enfants.

Santé : pour contribuer à la réduction des taux de mortalité des moins de cinq ans et de mortalité maternelle, l'UNICEF mènera les activités essentielles suivantes : i) acheter des médicaments et du matériel essentiels et les distribuer à 400 centres de santé situés dans des régions où le taux de couverture est faible ou le choléra est endémique ou qui connaissent d'autres situations d'urgence ; ii) aider des zones sanitaires en situation d'urgence à fournir des soins de santé primaire essentiels à 2 millions de personnes, y compris des personnes déplacées, des communautés d'accueil et des populations touchées par le choléra ; iii) organiser des campagnes pour vacciner 3,9 millions d'enfants de moins de cinq ans contre la rougeole, 4,3 millions d'enfants de moins de cinq ans contre la polio, 1,4 million de femmes en âge de procréer contre le tétanos et un million d'enfants de moins d'un an contre d'autres antigènes dans les régions à faible couverture et à risque élevé, en accordant une attention particulière aux zones où se produisent de nouvelles flambées épidémiques et à celles qui comptent des déplacements ou retours de population.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé	18 000 000
Nutrition	15 000 000
Eau, assainissement et hygiène	15 000 000
Education	9 750 000
Protection de l'enfance et sensibilisation aux dangers des mines	15 750 000
Dispositif d'intervention rapide	22 000 000
Programme d'aide renforcée aux retours	20 000 000
Total**	115 500 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7 %. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.



Nutrition : pour renforcer et mettre en oeuvre à plus grande échelle le programme de prise en charge de la malnutrition aiguë, l'UNICEF a pour objectif de : i) renforcer l'appui apporté à 350 programmes d'alimentation nutritionnelle établis et gérés par des partenaires, qui viennent en aide à 164 484 enfants atteints de malnutrition sévère ; ii) renforcer les connaissances et l'utilisation de l'approche des soins thérapeutiques à base communautaire pour le traitement de la malnutrition aiguë sévère ; iii) former 3 000 agents de santé à traiter la malnutrition aiguë sévère et 3 000 agents communautaires à détecter et orienter les cas de malnutrition aiguë sévère et modérée ; iv) acheter et distribuer aux centres d'alimentation thérapeutique des aliments et du lait thérapeutiques prêts à l'emploi et des médicaments essentiels (vitamine A, comprimés antiparasitaires et antibiotiques) et du matériel anthropométrique ; v) acheter et distribuer aux centres d'alimentation complémentaire du matériel anthropométrique, des médicaments essentiels (vitamine A et comprimés antiparasitaires) et des outils de suivi ; vi) fournir à tous les enfants âgés de 6 à 59 mois deux doses de vitamine A et des comprimés antiparasitaires dans les zones en situation de crise ; vii) développer les réseaux de surveillance et de suivi nutritionnels en apportant un soutien aux centres de santé et former des partenaires techniques afin qu'ils soient prêts à évaluer des zones à risque.

Eau, assainissement et hygiène : un million de personnes déplacées, revenues dans leur région, atteintes du choléra ou touchées par d'autres situations de crise bénéficieront des activités essentielles suivantes : i) apport aux personnes déplacées dans leur propre pays, hébergées dans des familles d'accueil ou des camps, aux familles d'accueil vulnérables et aux personnes rentrées dans leur communauté qui sont en situation de vulnérabilité d'un ensemble minimal de base comprenant de l'eau, des installations sanitaires adaptées à chaque sexe, du savon et des articles d'hygiène féminine pour les femmes en âge d'avoir leurs règles, ainsi que d'une éducation/sensibilisation aux maladies transmises par l'eau et aux méthodes permettant d'en minimiser les risques ; ii) dans les régions où le choléra est endémique ou épidémique, fournir aux centres de traitement de cette maladie un ensemble minimum de base comprenant de l'eau, des installations sanitaires et hygiéniques, avec des normes précises prévoyant 40 litres d'eau par personne et par jour et une latrine pour 20 lits.

Éducation : pour assurer le retour rapide à une vie normale de 330 000 enfants touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles et pour atténuer les risques de recrutement, de violences et de difficultés psychosociales parmi les enfants, l'UNICEF mènera les activités essentielles suivantes : i) construire, remettre en état ou agrandir 672 infrastructures de salles de classe pour 33 420 enfants, avec 472 latrines séparées pour les filles et les garçons, le tout étant destiné à des enfants touchés par des situations d'urgence et à leurs enseignants ; ii) mettre en oeuvre des programmes pilotes qui permettent d'intégrer des approches novatrices à fin de réduire les frais de scolarité pour les enfants touchés par la situation d'urgence ; iii) distribuer des coffrets scolaires à 330 000 élèves des centres de développement de la première enfance, des écoles primaires, des centres de rattrapage et des établissements secondaires ; iv) prodiguer à 600 parents et communautés des formations dans les secteurs de l'éducation à la paix, du soutien psychosocial, de la mobilisation sociale, de la gestion des écoles, de la prévention du VIH et de l'environnement ; v) mettre en oeuvre des programmes d'alimentation scolaire.

Protection de l'enfance : l'UNICEF viendra en aide à 300 000 enfants risquant de subir de graves violations de leurs droits dans les régions touchées par les conflits, les déplacements de population et les violences, en menant les activités essentielles suivantes : i) contribuer à la libération, au retour et au regroupement avec leur famille d'environ 3 000 enfants qui restent associés aux forces et groupes armés et élaborer des mécanismes de prévention adaptés à la situation qui permettent de réduire les risques de recrutement ; appuyer la réinsertion sociale de 8 000 de ces enfants et faciliter l'accès des filles à ces dispositifs d'aide ; ii) assurer la protection de 2 000 enfants touchés par les déplacements de population et leur apporter un soutien psychosocial dans le cadre de programmes visant à identifier, localiser et regrouper avec leur famille ces enfants ainsi qu'à leur fournir des papiers ; iii) venir en aide à 30 000 enfants déplacés dans des lieux qui leur sont adaptés, afin de promouvoir leur bien-être physique et mental, de favoriser leur participation et de mener des activités convenant aux deux sexes et à différents âges et de prévenir d'éventuelles violations de leurs droits ; iv) fournir un ensemble complet de services (médicaux, psychosociaux, juridiques et socio-économiques) à 15 000 femmes et enfants ayant survécu à des violences sexuelles ; aider le Gouvernement et d'autres acteurs à élaborer un protocole national de soins des victimes, notamment des enfants ; v) veiller à ce que des rapports adéquats et de qualité soient établis sur l'application de la résolution 1612 du Conseil de sécurité et mettre en place un dispositif d'orientation en matière d'interventions et de soins, en collaboration avec les intervenants du secteur de la protection de l'enfance ; vi) mener des efforts interinstitutions en vue de développer les activités de sensibilisation aux risques des mines sur le plan géographique ainsi que dans d'autres secteurs de l'action humanitaire et promouvoir l'établissement d'un système d'orientation assorti de services réguliers de protection de l'enfance.

Dispositif d'intervention rapide : l'UNICEF viendra en aide à un million de personnes touchées par des situations de crise, en menant les activités suivantes : i) acheter et distribuer des articles ménagers non alimentaires essentiels et du matériel d'installation d'abris d'urgence ; ii) veiller à ce que 500 000 personnes touchées par des situations de crise aient accès à des points d'eau salubre, des installations sanitaires et une éducation à l'hygiène, en coordination avec les groupes chargés de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à l'échelle des provinces ; iii) assurer l'accès à un enseignement de base de 100 000 élèves du primaire touchés par des catastrophes et de 1 500 enseignants, en construisant ou en améliorant des salles de classe et en fournissant des coffrets d'apprentissage, d'enseignement et de loisirs.

Programme d'aide renforcée aux retours : pour faciliter les retours, le programme : i) mènera 108 évaluations multisectorielles dans les régions où rentrent des personnes déplacées et diffusera auprès des collègues de l'UNICEF et d'autres intervenants humanitaires les informations et analyses obtenues, avec l'aide de la base de données du programme ; ii) fournira à 110 000 familles déplacées qui sont rentrées une aide sous la forme d'articles non alimentaires ; iii) remettra en état environ 190 salles de classe destinées à accueillir 95 000 élèves et veillera à ce que 120 000 enfants disposent de matériel éducatif afin de faciliter leur accès à l'éducation.

TCHAD

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

La crise dans l'est du Tchad se caractérise par trois formes de violence qui coexistent parfois et mettent la population civile en situation de vulnérabilité aiguë : a) les conflits armés à l'intérieur du pays entre le Gouvernement tchadien et les groupes de l'opposition ; b) les attaques transfrontalières perpétrées contre des civils par des milices du Darfour ; et c) la violence interethnique. La plupart des écoles existantes ont été installées dans des abris temporaires, érigés avec du matériel rudimentaire et devant être reconstruits au début de chaque année scolaire. Les enseignants font cruellement défaut dans les camps de personnes déplacées. Environ 95 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont analphabètes. Le manque de matériel, par exemple de bureaux, de manuels scolaires et d'autre matériel pédagogique, se fait également sentir. La couverture géographique des interventions menées en matière de nutrition auprès des communautés de personnes déplacées est certes acceptable, mais l'UNICEF devra se procurer suffisamment d'aliments thérapeutiques pour approvisionner ses partenaires dans les 12 mois à venir et pour répondre aux besoins des personnes déplacées et des communautés d'accueil situés aux alentours des différents sites. Le taux de couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement reste très bas pour la population d'accueil. Avec l'arrivée de plus de 170 000 personnes déplacées, les modes de subsistance déjà précaires des populations d'accueil concernées ont été mis à rude épreuve, ce qui a entraîné des tensions entre les deux groupes. De nombreuses activités ont été menées dans les camps dans le domaine de la protection de l'enfance, mais l'élaboration de programmes destinés aux jeunes laisse encore à désirer, tout comme la collecte de preuves du recrutement d'enfants par des forces ou des groupes armés.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

Comme l'a recommandé le Comité permanent interinstitutions du Tchad, l'UNICEF dirige les groupes nutrition, eau, assainissement et hygiène et éducation. L'UNICEF est également responsable du sous-groupe de la protection de l'enfance relevant du groupe protection et est membre actif du groupe santé. En tant que chef de groupe, l'UNICEF établira et maintiendra en place des mécanismes adéquats de coordination et de communication ; assurera la coordination avec d'autres groupes, ainsi qu'avec les autorités nationales et locales, la société civile et d'autres acteurs locaux ; veillera à ce que les priorités intersectorielles (âge, diversité, environnement, égalité des sexes, VIH/SIDA et droits de l'homme) soient systématiquement prises en compte et confirmera l'engagement d'apporter une assistance ou des services en dernier recours.

Santé et nutrition : l'UNICEF veillera à ce que les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil bénéficient de soins de santé préventifs et curatifs et de soins nutritionnels adéquats. Ces activités s'adresseront à 93 000 enfants de moins de cinq ans et 38 000 femmes enceintes ou allaitant. L'UNICEF fournira des vaccins pour des campagnes de vaccination systématiques et distribuera 30 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide ainsi que des médicaments antipaludiques.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF assurera l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement de 140 000 personnes déplacées dans leur propre pays en construisant et en remettant en état des puits et des installations sanitaires ; en formant 40 équipes communautaires de gestion de l'eau aux évaluations de la situation des comtés et des villes et promouvra les programmes d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène dans 120 écoles et 40 communautés locales.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	7 369 522
Eau, assainissement et hygiène	10 260 000
Éducation	11 258 598
Protection de l'enfance	4 320 000
VIH/sida	1 365 570
Sensibilisation aux dangers des mines	50 290
Total**	34 623 980

** Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.



Éducation : l'UNICEF aidera 150 000 enfants déplacés ou touchés par la guerre (taux de couverture de 60%), près de 400 animateurs de programmes préscolaires, 2000 enseignants du primaire et 200 comités de parents en améliorant l'infrastructure scolaire et en fournissant suffisamment de matériel d'enseignement et d'apprentissage; formera des enseignants afin qu'ils dispensent une éducation de qualité et renforcera les capacités des comités de parents à gérer les écoles et à favoriser leur fréquentation.

Protection de l'enfance : l'UNICEF consolidera le programme de prévention du recrutement des enfants; facilitera la libération, l'acheminement, la prise en charge et la réinsertion sociale de 750 enfants associés à des forces ou des groupes armés; apportera son soutien à l'identification d'environ 400 enfants et à l'obtention de leurs papiers, leur localisation, leur prise en charge et le regroupement avec leur famille ainsi qu'aux efforts de prévention en la matière; et continuera à aider quatre ONG partenaires à lutter contre la violence sexuelle ou sexiste.

VIH/sida : l'UNICEF appuiera les activités de sensibilisation menées auprès de 100 000 adolescents et jeunes femmes et dotera de moyens supplémentaires 500 enseignants et 100 agents sanitaires.

Sensibilisation aux dangers des mines : l'UNICEF appuiera l'introduction de l'éducation à la lutte antimines dans les programmes scolaires du primaire, dont bénéficieront 15 000 élèves.